



## abus de confiance et facebook!

Par **valentine\_b**, le **29/01/2011** à **07:05**

Bonjour,

Ayant travaillé en Australie j ai prêté de l argent (en liquide) a un ami rencontré sur place avec qui j ai voyagé pendant quelques mois. Cette personne ne m a pas complètement remboursée et me doit encore 2000euros. J ai comme preuve des messages sur facebook ou il me promet de me rembourser et évoque clairement les sommes qu il e doit. Mais il a "disparu" et s est désinscrit du site et depuis les messages n affichent plus son identité. Néanmoins, je peux prouver grace a deux virements bancaires de sa part qui correspondent à ses messages qu il est l auteur de ces messages. Cela est il suffisant pour porter plainte pour abus de confiance? Je me permets aussi de vous demander si je devrai prendre en avocat en sachant que si les frais ne me sont pas remboursés, notamment via des dommages et intérêts, je ne peux me le permettre financièrement.

Je vous remercie chaleureusement de votre aide et tiens a vous faire savoir que j apprécie grandement l aide apportée par votre site.

Valentine